



78
Monsieur,

Estant obligé de ne quitter un pere qui a eu tousiours
soin de moy, en une maladie mortelle, j'apprehende
que mes devoirs de nature ne me desournent de mon
profit. Mons. Doublet v^{re} beaufrere m'a
faict l'honneur de me promettre à mon departe-
ment de la Haie qu'à la distribution des deniers
d^e France il auroit le soin d^e mes gages; Et
d'autant que jusques icy ie n'ay eu l'honneur de
meriter tant de faveur par mes services, j'ay
peur que pendant mon absence la presse de ses
grandes occupations ne m'ostent de sa souvenance;
C'est pourquoy ie vous supplie tres humblement
qu'à votre premiere entrevüe il vous plaise ramente-
voir cel affaire favorablement à M. vostre beau-
frere surd. J'use de cette hardiesse par le com-
mandement qu'il vous a pleu si souvent me faire
de me fier en vostre faveur sans retenüe; Et
sans offencer Madonna Laura ny Tescala

in questa mortal' stanza
Tu sai ben che in altrui non ho speranza.

Twelck doende &c. Au rest^e, Monsieur, vous
avez, par vostre departement fait eclipser toute
la joye de L. Helion d' Amsterdam, si au moins vous
leur aviez laissé la belle Ninphe de Vauduse; vous
en eussiez moins accrist^{is} sous les habitans de Parnasse;
maintenant on accompare cela au ravissement d'Helene,
& Tesse^l trouvant à redire quelque chose en la
comparaison des deux aimants vous preparez de
la besoigne qui peut estre ne vous desplaira pas.
Evid elle estoit en colere,

— in sey' van sulcke partij,
Aecht Auige^lns mind' dancks als Paris had t' Sparte,
Toutefois vous ne courez pas risque qu'elle s'en
veuille à vostre santé; car à celle là elle ~~ne~~ devoit
rien apprendre chez M. Barleus de tres bon
cœur. C'est toute l'histoire de ce qui s'est
passé Evid apres que ^{vous} fussez party. mais ie ne vous
l'ose^{pas} garantir de tout points si veritable, qu'il
est que ie suis passionné,
Monsieur,

d' Amsterdam ce 10^{me} Avril
1693

Vostre tres humble & obeissant serviteur
Vand. & Burgel.

s
s
i
ne;
rte
,
s
s
uort
1
ms
/



Et Monsieur

Monsieur de Sueden
Rue de la Harpe
Paris

